Rapport de gestion 2019

Le rapport de gestion est établi par l'ordonnateur. Il a pour objet de commenter et d'analyser l'exécution budgétaire au regard de la prévision et de l'exécution de l'exercice précédent, l'équilibre financier qui en résulte et la soutenabilité de l'exécution.

1-Tableau des emplois (Tableau 1)

Les emplois exprimés en **équivalents temps plein** (ETP) prennent en compte la quotité travaillée des agents.

Les emplois exprimés en **équivalents temps plein travaillés** (ETPT) prennent en compte la quotité travaillée des agents et leur période d'activité sur l'année.

Le tableau suivant présente un état récapitulatif du tableau des emplois de l'exécution 2019 en lien avec le BI 2019 et l'exécution 2018.

			Emplois sous plafond Etat			Emplois financés sur ressources propres			Global		
			Compte financier 2018	Budget 2019	Compte financier 2019	Compte financier 2018	Budget 2019	Compte financier 2019	Compte financier 2018	Budget 2019	Compte financier 2019
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	100,06	105	103,04				100,06	105	103,04
		CDI	25,36	28	25,15	13,65	13	15	39,01	41	40,15
	Non permanents	CDD	31,58	43,5	23,36	54,17	62	69,67	85,75	105,5	93,03
S/total EC			**157**	**176,5**	**151,55**	**67,82**	**75**	**84,67**	**224,82**	**251,5**	**236,22**
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			0	0	0				0	0	0
BIATSS	Permanents	Titulaires	104,82	111	105,69				104,82	111	105,69
		CDI	7,92	10	7,5	29,57	32	33,42	37,49	42	40,92
	Non permanents	CDD	3,66	3	2,08	75,81	67	64,4	79,47	70	66,48
S/total Biatss			**116,4**	**124**	**115,27**	**105,38**	**99**	**97,82**	**221,78**	**223**	**213,09**
Totaux			**273,4**	**300,5**	**266,82**	**173,2**	**174**	**182,49**	**446,6**	**474,5**	**449,31**
									Plafond global des emplois voté par le CA	**Plafond global des emplois voté par le CA**	**Plafond global des emplois voté par le CA**
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			309	309	309						

Lors du budget rectificatif 2019 (BR 2019), il était prévu 300,5 emplois ETPT sous plafond État et 174 ETPT financés sur ressources propres, soit un plafond global de 474,5 emplois ETPT. Le compte financier 2019 fait état de 266,82 ETPT sous plafond État et 182,49 ETPT financés sur ressources

propres, soit un plafond global de 449,31 emplois ETPT au 31/12/2019. On recense 464 agents ETP présents au 31/12/2019. Globalement les 449,31 ETPT respectent le plafond d'emplois UTT de 474,5 ETPT (BR 2019).

Les emplois sous plafond Etat

Pour mémoire, l'UTT n'a pas fait l'objet de notification supplémentaire d'emplois depuis 2018.

On note une variabilité importante des emplois des emplois non permanents de la rubrique « enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs » du fait du co-financement Etat /Région des doctorants contractuels sur budget Etat et de la non publication des postes d'Attachés Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER).

Les emplois financés hors Subvention de Charge de Service Public

Les emplois financés sur les ressources propres de l'établissement hors SCSP sont de 182,49 ETPT dont 80,67 ETPT financés sur conventions de recherche.

Parmi les emplois financés sur conventions de recherche, on dénombre 47 ETPT emplois de doctorants et 10,08 ETPT de post-doctorants.

2-Tableau des autorisations budgétaires (Tableau 2)

Le **solde budgétaire 2019** est excédentaire à 1 313k€. Ce solde représente la différence entre les recettes budgétaires encaissées et les dépenses budgétaires décaissées. Le solde budgétaire de 2018 était de 1 657k€.

Par rapport au budget rectificatif, le taux d'exécution des recettes est de 95,4%, 91.8% pour les AE et 89,7% pour les CP. Les taux d'exécution en dépenses avoisinent les 90%, ils sont donc satisfaisants.

En comparaison avec l'exécution 2018, l'ensemble des dépenses baisse de 511k€ soit une baisse de 1.34%. Sur le volet des recettes, on note une baisse de 855k€ soit 2.14%.

2.1 – Les dépenses de personnel

En GBCP, les autorisations d'engagement (AE) sont égales aux crédits de paiement (CP). Par conséquent, les AE et les CP devraient être analysés indistinctement.

Toutefois, il est à noter des dépenses de personnel interviennent hors processus Paie mais via des bons de commande (compte 621) comme par exemple des mises à dispositions de personnels ou des gratifications de stagiaires. Ces dépenses peuvent faire l'objet d'un décalage temporel de paiement.

Le tableau n°2 indique le total des dépenses de personnel pour un montant de 29 073 181. Ce montant est constitué des dépenses de masse salariale et d'autres dépenses de personnel (action sociale, formation…) Les éléments étudiés ci-après concernent uniquement la masse salariale.

Avec près de 29 073 k€, la masse salariale 2019 représente près de 73 % des produits encaissables.

Comparaison avec le BR 2019

Le taux d'exécution des autorisations budgétaires en personnel est de 97,7 % entre le BR 2019 et l'exécuté 2019 : les autorisations d'engagement en crédits de personnel s'élèvent à 29 073 181 € au 31/12/2019, soit 688 285 € en deçà de ce qui était prévu au budget rectificatif (29 761 466 €).

			BR 2019	Execution 2019	Taux d'exécution
Emplois sous plafond 1 (1)	**Titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	16 673 654	10 685 463	100,40%
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)		6 055 150	
		dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)	*552 924*	*475 293*	*85,96%*
	sous total titulaires		**16 673 654**	**16 740 613**	**100,40%**
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	4 193 351	3 006 319	89,25%
		dont ATER et doctorants contractuels		458 612	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires		736 399	
		dont CDI		2 473 019	
	sous total non titulaires		4 193 351	3 742 718	89,25%
	Total titulaires et non titulaires (plafond 1)		**20 867 005**	**20 483 331**	**98,16%**
Emplois sous plafond 2 *(1bis)*	**Non titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs	7 912 462	3 683 672	99,37%
		dont CDI		994 164	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires		4 179 243	
		dont CDI		1 690 010	
	Total non titulaires (plafond 2)		**7 912 462**	**7 862 915**	**99,37%**
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	**Titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs	16 673 654	10 685 463	100,40%
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires		6 055 150	
	Non titulaires (plafonds 1 et 2)	Enseignants et enseignants chercheurs	12 105 813	6 689 991	95,87%
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires		4 915 642	
		sous total non titulaires	12 105 813	11 605 633	95,87%
	Total général		**28 779 467**	**28 346 246**	**98,49%**
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)			949 198	705 398	74,32%
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)			**29 728 665**	**29 051 644**	**97,72%**
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)			32 800	21 537	65,66%
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS			**29 761 465**	**29 073 181**	**97,69%**
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)			2 767 924	2 895 131	104,60%

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par :

- Le manque de visibilité sur les montants de masse salariale prévus dans le cadre des conventions de recherche. Un écart de + 127 207 € est constaté entre l'exécution et le BR élaboré en mai 2019.
- Le manque de visibilité sur les dépenses d'heures complémentaires et vacations d'enseignement
- La prise en charge de façon alternée des contrats doctoraux ayant un double financement (Etat + autres) en fonction de la disponibilité immédiate des crédits.
- Les rémunérations d'heures d'enseignement pour le DU IOBM, qui, au lieu d'être versées en majeure partie en crédits de personnel, ont été versés alors en crédits de fonctionnement sous la forme de reversements à la Société Française des Biomatériaux et Systèmes Implantables (SFBSI);

Comparaison avec le compte financier 2018

L'exécution 2019 de masse salariale (29 138 134 €) montre une relative stabilité par rapport au compte financier 2018 (28 749 076 €). En effet, il est constaté une augmentation de 389 058 € soit +1,35 %.

Perspectives avec les prévisions 2020

Pour 2020, l'UTT a prévu des autorisations d'engagement en crédits de personnel à hauteur de 30 849 766 €, soit une augmentation de 1 711 632 € (+5,87 % des montants exécutés en 2019).

Dettes sociales

L'UTT intègre dans ses dépenses de masse salariales des charges de personnel qui n'ont pas donné lieu à décaissement en 2019. Ces éléments appelés « dettes sociales » ou « passifs sociaux » s'élèvent à 1 392 932 € **dont 1 080 150 € de charges à payer**.

- 348 080 € correspondant au prorata des heures complémentaires qui seraient réalisées en 2019 sur l'année universitaire 2019-2020
- 292 313 € de congés payés non pris
- 259 724 € correspondant aux primes (PCA, PES et PEDR) relatives à l'année 2019 qui feront l'objet d'un paiement en 2020
- 147 124 € correspondant aux vacations d'enseignement réalisées en 2019 et qui feront l'objet d'un paiement en 2020
- 32 909 € de décalage de paie (rappels, changements d'échelon etc…)

INDICATEURS

		2018			2019		
		Masse salariale	ETPT	MS/ETPT	Masse salariale	ETPT	MS/ETPT
Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	10 444 977 €	100,06	104 387 €	10 685 463 €	103,04	103 702 €
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	5 988 438 €	104,82	57 131 €	6 055 150 €	105,69	57 292 €
Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	6 381 574 €	124,76	51 151 €	6 689 991 €	133,18	50 233 €
	Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	5 433 354 €	116,96	46 455 €	4 913 231 €	107,4	45 747 €

La structuration de l'UTT est atypique puisque globalement la part des contractuels est très importante, elle représente 53,54 % en 2019. Cette part représentait 54,12 % en 2018.

La masse salariale par ETPT des enseignants et enseignants-chercheurs titulaire diminue en raison du pourvoiement des postes libérés par des titulaires plus jeunes.

2.2 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement représentent 6 694k€ en AE et 6 700k€ en CP. Lors du BR 2019, la prévision était de 8 253k€ en AE et 8 300k€ en CP, le taux de réalisation n'est que de 80,72%. L'analyse des dépenses par destination permettra d'identifier les postes sur lesquels les réalisations sont moindres.

Par rapport à l'exécuté de l'exercice 2018, on constate en revanche une augmentation de 3.95% (+254k€) pour les AE et 5.95% (+376k€) pour les CP.

2.3 – Les dépenses d'investissement

Le montant des AE réalisés en 2019 pour les dépenses d'investissement est de 2 832k€ et 1 836k€ en CP. L'écart important entre ces deux chiffres s'explique par un calendrier de réalisation des investissements décalé sur la fin de l'exercice, les CP seront donc consommés en 2020 (notamment liés aux dépenses du CPER). Ce décalage est particulièrement important pour cet exercice 2019 et ne se rencontre pas dans de telles proportions en 2018.

Par rapport au BR 2019, le taux de réalisation est 70% pour les AE et seulement 47% pour les CP. L'analyse des dépenses par destination permettra d'identifier les motifs de cette sous consommation.

3-Tableau des dépenses par origine et destination (Tableau 3)

Ce tableau détaille les montants en AE et CP réalisés par destination et par nature, nous nous attacherons ici à détailler les destinations dont les dépenses présentent des écarts significatifs avec les prévisions du BR 2019, tout en mettant cette analyse en comparaison avec l'exercice 2018.

D'une manière générale, en fonctionnement, l'écart s'explique par un niveau de recettes plus faible que prévu sur la recherche, le gel des crédits de fonctionnement et des dépenses qui n'ont pas été réalisées comme prévu parce que des contrats ont été renégociés, des projets décalés dans le temps ou une activité qui n'a pas nécessité de faire les dépenses envisagées.

D102 – Formation initiale et continue de niveau Master

Cette destination regroupe tous les services d'appui à la Direction de la Formation et de la Pédagogie, les formation d'ingénieur et master, les diplômes d'Université DU, les formations en apprentissage et les formations développées dans le cadre du plan stratégique au niveau Master ou plus.

Au cours des deux dernières années l'UTT a développé une offre diversifiée en matières de formation continue avec la création de DU très spécialisés, une offre en apprentissage dont le nombre d'étudiant augmente en 2019-2020.

Pour ces dépenses, les réalisations sont de 11 707k€ en AE et 11 599k€ en CP, le BR prévoyait des montants de 12 285k€ en AE et 12 190k€ en CP. Pour l'ensemble des dépenses de cette destination, il existe un delta de 579k€ en AE et 591k€ en CP.

Sur les formations continues visées dans cette destination, certains Masters ou DU ont fait l'objet d'une prévision mais n'ont été réalisés que très faiblement voire n'ont pas du tout ouvert. C'est le cas du DU Big Data Engeneer, du DU Coordinateur de cellule de crise ou encore des DU PMO et transformation digitale et DU Mise en œuvre de la sécurité numérique.

De plus, les prévisions de dépense dans le secteur des relations internationales ont été peu réalisées 185k€ de prévision pour 68k€ de réalisation en AE (sur la destination D115).

La comparaison avec l'exercice 2018 montre que les dépenses de cette destination sont en progression (+321k€ en AE et +215k€ en CP). Cette évolution est constatée particulièrement en masse salariale et en fonctionnement, l'investissement étant peu significatif. L'évolution constatée est de +2.81% en AE qui traduit un dynamisme des actions de l'UTT.

D107- Recherche universitaire en mathématique, sciences et techniques de l'information, de la communication, micro et nanotechnologies

Sur cette destination, on constate un important écart entre les prévisions et les réalisations -1 400k€ en AE et -2 078k€ en CP. Cet écart est particulièrement marqué en investissement (-854k€ en AE et -1 532k€ en CP).

L'écart constaté particulièrement en investissement s'explique par une sous consommation en recherche liée à l'étalement de la dépense sur le CPER sur les exercices à venir et la contractualisation plus faible que la prévision.

Néanmoins, en comparant l'exécuté 2018 et 2019, il apparait que les consommations sont plutôt constantes (+84k€ sur l'ensemble des dépenses en AE), y compris en investissement. La capacité de l'UTT à réaliser des projets à la fois en moyens humains et en moyens structurels évolue de façon positive, même si l'écart constaté est limité.

D 114 Immobilier
D115 Pilotage et animation du programme de l'établissement

Sur ces destinations, sont regroupées l'ensemble des coûts structurels de l'UTT, l'écart constaté entre le BR et le réalisé 2019 sur les autres destinations est ici similaire. En AE, un écart de -1 496k€ constaté, il est de -1 767 sur les CP. Néanmoins, c'est sur la masse salariale que ce delta est le plus important (-692k€).

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, le montant des crédits prévus et non consommés est de 856k€

Le gel de crédits mis en place depuis 2018 est un facteur important de cette sous consommation, une partie des crédits n'étant pas libérée permettant d'assurer l'atterrissage de l'exercice. Néanmoins, les dépenses d'énergie sont plus élevées que prévu. L'ensemble des fluides pour 2019 représente 738k€ soit 7,86% de plus qu'en 2018.

Les dépenses d'investissement quant à elles, concernent notamment le programme de transition énergétique, numérique et patrimoniale évaluées à 500k€ n'ont pas été réalisées à ce niveau mais seulement à 275k€. Ceci est dû en grande partie à une notification tardive de la subvention (juin 2019) et à un retard pris dans une procédure de marché public du fait d'un fournisseur sous le coup d'une procédure sociale.

En comparaison avec l'exécuté 2018, les dépenses de 2019 sont en progression de 78k€ en AE et 139k€ en CP pour l'ensemble des dépenses. Selon les natures de dépenses l'impact est plus fort sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement, puisque les dépenses de personnel régressent de 186k€. Cela démontre encore une fois en corrélation avec les autres destinations de dépenses que l'activité de l'UTT n'est pas en recul.

4-Tableau des recettes par origine (Tableau 3bis)

Ce tableau retrace le montant des recettes pour lesquelles un titre a été émis (sur l'exercice 2019 ou les exercices antérieurs) et l'encaissement reçu en 2019 associé à ce titre. Lors de la construction budgétaire, nous établissons une hypothèse d'encaissement sur les restes à recouvrer (encaissements reçus sur des titres émis avant 2019) et une hypothèse sur le niveau de recouvrement des titres émis en 2019. Au total, le niveau des encaissements est inférieur de 1 873k€ à la prévision.

Dans le détail, le BR 2019 prévoyait une Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) de 25 386k€. La **SCSP** s'est finalement établie à **25 430k€**, l'écart constaté entre la prévision et le réalisé est limité à +44k€. De plus, l'UTT a perçu en 2019 un montant de 61k€ obtenu au titre du dispositif « bienvenue en France », ce financement n'est pas pérenne.

Les encaissements des **droits d'inscription** sont 630k€ en dessous de la prévision (budget = 1 872k€, exécution 1 242k€). La prévision du BR 2019 prend en compte la prévision de recette de la CVEC (111k€). Or, cette recette a été intégrée selon les instructions en fiscalité affectée – autres recettes.

Le montant 2019 des recettes liées aux étudiants extra-communautaires est de 137k€, la prévision réalisée au BR 2019 était de 300k€. Ce dispositif étant nouveau, il a été difficile d'évaluer le nombre d'étudiant concernés par les tarifs différenciés.

Par ailleurs, le montant prévu des droits d'inscription était au BI de 1 573k€, auquel sont ajoutés au BR 300k€ pour les étudiants extra-communautaires et un tassement du nombre d'étudiant.

Néanmoins, il faut souligner qu'en comparaison avec l'exécuté 2018, ce poste est en augmentation de 132k€ en 2019. Cette augmentation est due en grande partie aux tarifs différenciés appliqués aux étudiants extra-communautaires.

Les recettes de 2019 sont constituées de :

- 951k€ de droits d'inscription pour les étudiant nationaux et UE
- 137k€ de droits d'inscription des étudiants extra-communautaires éligibles aux tarifs différenciés
- 90k€ de droits d'inscription d'étrangers sur convention
- 64k€ au titre des doctorants boursiers

Sur **la formation continue, les diplômes propres et la VAE**, l'exercice 2019 a généré 2 509k€ de recettes sur ce poste alors que la prévision était de 1 909k€ soit un écart de 600k€. Cet écart s'explique par le fait que les recettes des formations en apprentissage (recettes CFA SUP pour 996k€ en prévision) étaient intégrées en autres recettes/autres financements public du fait de la personnalité morale publique du CFA SUP. Pour l'exécution 2019, il a semblé plus cohérent d'intégrer ces recettes dans le volet formation continue, le budget réalisé intègre une recette de 658k€ a déjà été encaissée, il reste à recouvrer 323k€ au titre des rémunérations de contrats pour la période septembre à décembre 2019.

Sur les recettes en formation continue hors apprentissage, les prévisions ont été supérieures au réalisé. Les Mastères spécialisés, les licences professionnelles, les DU et les formations en intra ont fait l'objet d'une prévision à hauteur de 1 685k€, le réalisé s'élève à 1 434€. Les contrats de professionnalisation

sur les différentes branches du diplôme d'ingénieur devaient générer 250k€, nous avons encaissé 168k€. Les VAE ont été évaluées à 36k€, elles ont produit 18k€.

La **taxe d'apprentissage** a été plus importante que prévu puisque l'UTT a reçu 631k€ alors que le budget prévoyait 500k€, soit +131k€.

Les **recettes issues de la valorisation** sont légèrement moins élevées que prévu (-165k€). Cet écart est moindre que celui constaté lors du compte financier 2018, l'hypothèse d'encaissement des restes à recouvrer mise en œuvre dans le BI 2019 a permis d'atténuer le phénomène constaté en 2018. Néanmoins, cette recette est en progression par rapport au réalisé 2018 (+35k€).

Les recettes provenant de **l'ANR** ont été inférieure au budget de 126k€. L'écart est justifié par des décalage d'encaissement des projets achevés et justifiés. A fin 2019, il reste 296k€ à encaisser sur titres émis.

Le budget des recettes de la **Région** prévoyait un montant de 1 161k€ en recettes globalisées et 147k€ en recettes fléchées soit un total de 1 308k€. L'exécution du budget 2019 donne des recettes totales sur ce poste de 990k€, dont 247 en recettes fléchées.

Les recettes de l'**Union européenne** entre le budget et l'exécution présente un écart important de -903k€. La principale raison est un niveau de recouvrement faible après une année 2018 plutôt faste, les encaissements ont été réalisés en 2018 mais les projets ne sont pas encore justifiés.

Pour les **Autres subventions** (subventions du Conseil Départemental, de Troyes Champagne Métropole, du GIP 52, d'autres organismes publics), les encaissements sont inférieurs de 1 024k€ par rapport aux prévisions. Dans ces recettes étaient prévu 996k€ au titre des rémunérations des contrats des apprentis via le CFA SUP. Cette recette a été intégrées aux recettes propres de la formation continue.

Les recettes issues de la **fondation** sont supérieures de 110k€ à la prévision. Cette évaluation du budget 2019 a été émise de façon prudente en raison de projets non concrétisés en 2018. Or en 2019, de nouveaux financements ont été inscrits sur les projets Chaire Silver Tech et Chaire connected innovation.

Pour les **Autres recettes**, les recettes réelles 2019 sont d'un montant de 1 576k€ pour une prévision de 1 167k€, la réalisation est donc supérieure à la prévision de 409k€. Cet écart trouve sa source dans les recettes suivantes :

- Forum UTT, prévu à hauteur de 89k€ et réalisé pour un montant de 179k€
- Recettes liées au pack sport dans le cadre de l'offre CVEC, recette non prévue de 51k€
- Institut St Jean et DU IOBM ont généré 223k€ au lieu des 115k€ prévus
- CVEC prévue au BR dans la catégorie des droits d'inscription s'est réalisé pour un montant de 192k€ dans les autres recettes

5-Tableau d'équilibre financier (Tableau 4)

Au total, le solde budgétaire excédentaire (1 313€) auquel on ajoute les opérations pour compte de tiers (cf tableau des opérations pour compte de tiers) et les opérations sur compte de tiers (montants encaissés mais pas encore rapprochés des titres de recette) ont généré un abondement sur la trésorerie de 658k€.

6-Tableau des opérations pour compte de tiers (Tableau 5)

Le tableau des opérations pour compte de tiers présente les différentes opérations concernées. Hormis sur la TVA, le décalage entre les encaissements et les décaissements s'explique par un décalage temporel puisqu'à la fin de l'opération il y a bien une égalité entre les deux sommes. Sur l'exercice 2019, les encaissements ont été inférieurs aux décaissements de 29k€ qui ont donc un impact négatif mais néanmoins modéré et supportable sur la trésorerie au 31/12/2019.

7-Analyse de la soutenabilité budgétaire

En 2019, le résultat patrimonial est positif de +65k€ (en 2018, il était de 232k€), le niveau de la capacité d'autofinancement diminue par rapport à 2018, le solde budgétaire est excédentaire (+1 300k€), la variation de la trésorerie est positive (+654k€) et le besoin en fonds de roulement devient à nouveau négatif (ce qui signifie que l'encaissement des créances est plus rapide que le décaissement des dettes). Le niveau de fonds de roulement a augmenté (+531k€), le portant à 45 jours de dépenses totales. Ce niveau de FDR reste au-dessus du seuil prudentiel conseillé de 30 jours.

Les indicateurs du niveau de rigidité du budget sont acceptables. En effet, le poids relatif des dépenses de personnel est de 81.3% (CP personnel/total CP de fonctionnement). Il est stable par rapport à 2018.

Le niveau de trésorerie est plus haut à fin 2019 qu'à fin 2018. En revanche, le niveau élevé des restes à payer (+889k€ sur l'exercice 2019; tableau de synthèse budgétaire et comptable) correspond à 3.41% des CP consommés en 2019. Cette augmentation significative des restes à payer en 2019 peux être de nature à fragiliser la trésorerie, or, cette trésorerie est d'un niveau très acceptable en augmentation par rapport à 2018 et de plus l'impact des recettes fléchées et dépenses sur recettes fléchées reste faible et ne fragilise pas cette trésorerie.